

MC/INF/249

**Original: anglais
10 mai 2002**

QUATRE-VINGT-TROISIEME SESSION (EXTRAORDINAIRE)

INTERVENTIONS D'URGENCE ET D'APRÈS-CONFLIT (1990–2001)

INTERVENTIONS D'URGENCE ET D'APRÈS-CONFLIT (1990–2001)

RESUME

1. Les opérations d'urgence font partie intégrante des activités de l'OIM depuis les premières années d'existence de l'Organisation mais, après la fin de la Guerre froide, elles ont assumé un caractère plus systématique et pris de l'ampleur et de la complexité (annexe I). Si les mouvements de population sont restés au cœur de ces activités, la nécessité de répondre aux besoins de groupes particuliers, par exemple les personnes déplacées à l'intérieur des frontières (p.d.i.), les ex-combattants, les réfugiés et la diaspora migratoire, avant et après ces mouvements de population a été à l'origine de programmes novateurs, financés avec l'aide de donateurs de plus en plus nombreux (annexe II). L'OIM a lancé entre 1990 et 2001 29 grandes interventions d'urgence et d'après-conflit, représentant un coût total de 483,3 millions de dollars, au bénéfice de plus de 8,2 millions de personnes. En conséquence, elle a mis sur pied une série de programmes qui ont fait leurs preuves, et elle est désormais un partenaire essentiel de l'aide internationale dans ce domaine. Cette activité débouche souvent sur d'autres programmes ne répondant pas à une situation de crise, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités (annexe III).

HISTORIQUE DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET D'APRÈS-CONFLIT DE L'OIM

Les premières années et la Guerre froide

2. L'OIM a été créée pour venir en aide à un très grand nombre d'Européens déplacés par la Seconde guerre mondiale et qui avaient besoin d'une aide pour le transport et d'autres formes d'assistance afin de se rendre dans des pays où ils pourraient se réinstaller définitivement, et pour venir en aide également aux ressortissants des pays d'Europe occidentale touchés par le chômage ou le sous-emploi à chercher du travail à l'étranger.

3. Pendant la période de la Guerre froide qui a suivi sa création, l'OIM est devenue experte dans l'organisation de la migration de grands nombres de personnes dans des conditions difficiles. Après le **soulèvement hongrois** de 1956-1957, elle a réinstallé plus de 180 000 réfugiés hongrois qui avaient fui en Autriche et en Yougoslavie; en 1968, elle a organisé la réinstallation de 40 000 **réfugiés tchécoslovaques** en Autriche; en 1972, elle est intervenue lors de l'expulsion par l'**Ouganda** de milliers de personnes **originaires d'Asie du sud** en organisant leur évacuation d'urgence et leur réinstallation et, en 1973, elle s'est occupée d'acheminer environ 31 000 **Chiliens** déplacés, vers 50 pays d'accueil. Enfin, de 1975 à 1996, en coopération avec le HCR, elle a réinstallé plus d'un million de réfugiés indochinois.

4. Ces opérations d'urgence menées à l'époque de la Guerre froide, certes d'une grande ampleur et d'une grande importance, étaient néanmoins consacrées pour l'essentiel aux transports proprement dits et aux activités médicales et d'enregistrement qui y sont étroitement associées. Cela a aussi été le cas lors de la vaste opération entreprise par l'OIM en réaction à la **crise du Golfe** en 1990 et en 1991, dans le cadre de laquelle 214 961 ressortissants de pays tiers ont été évacués par voie aérienne et environ 740 000 Kurdes ont été acheminés, la plupart du temps vers leur village d'origine.

Le développement des interventions d'urgence et d'après-conflit de l'OIM: 1990-2001

5. A partir de 1990, les interventions effectuées par l'OIM en réaction à des situations d'urgence ou d'après-conflit sont devenues de plus en plus complexes, parce qu'il lui a fallu élargir ses activités de préparation et de suivi lorsque les autorités locales étaient incapables de faire face à la situation, et parce que de plus en plus de situations d'urgence se sont produites dans des Etats faibles qui étaient encore affaiblis par les conflits internes.

6. En **Afghanistan**, les **opérations de rapatriement**, qui ont commencé en 1990 après le retrait en 1989 des forces soviétiques, se sont poursuivies à différents niveaux jusqu'en 2000 et au-delà. Pendant les années 90, l'OIM, en coopération avec le HCR, a aidé 297 356 réfugiés afghans à rentrer chez eux, mais elle a aussi élargi son champ d'action, en y incluant deux nouveaux types d'activités: elle a permis à 1 872 blessés de guerre afghans – hommes, femmes et enfants – résidant dans des camps pakistanais et qui ne pouvaient pas trouver sur place les soins médicaux dont ils avaient besoin d'aller se faire soigner à l'étranger, et elle a organisé le premier rapatriement réussi de main-d'œuvre qualifiée après un conflit, en recherchant une trentaine d'Afghans hautement qualifiés (ayant une formation médicale pour la plupart) et en les aidant à rentrer dans leur pays.

7. De même, dans la **crise yougoslave**, l'intervention de l'OIM, lancée en 1992 et qui, au départ, concernait surtout le transport des personnes déplacées (88 267 entre 1992 et 1995), a été étendue à d'autres activités pour répondre aux besoins de ces personnes: service de recherche et de réunion des familles, en coopération avec le CICR et le HCR; création de la Commission des biens immobiliers, pour aider les personnes déplacées propriétaires de tels biens à réclamer un dédommagement; fourniture de 2,8 millions de dollars pour le relèvement économique et la création d'emplois dans deux cantons qui avaient accueilli un grand nombre de rapatriés, cette mesure profitant à la fois aux rapatriés et aux personnes qui n'avaient pas quitté le pays. L'OIM a aussi mis à profit l'expérience de son programme médical afghan non seulement pour faire soigner à l'étranger 2 125 blessés de guerre qui ne pouvaient pas être traités sur place, mais aussi pour fournir 4,6 millions de dollars en vue d'améliorer les services médicaux locaux, de manière à réduire la nécessité de procéder à des évacuations médicales. L'année 1996 vit le premier d'une série de programmes de l'OIM visant à permettre aux membres de la diaspora de participer aux élections locales, d'abord en Bosnie-Herzégovine puis au Kosovo. L'expérience acquise dans le cadre de ces programmes a servi de base à d'autres types d'activités au service de la diaspora, par exemple celles qui concernent le retour de la main-d'œuvre qualifiée.

8. Après le conflit armé au **Tadjikistan**, au début des années 90, et à la suite d'une évaluation interorganisations effectuée par le système des Nations Unies, l'OIM, à la fin de l'année 1992, a commencé à former des responsables nationaux à la gestion des migrations d'urgence. Cette activité de renforcement des capacités a constitué sa première – et principale – intervention dans ce pays, l'aide à la migration effective de près de 2 000 p.d.i. à l'intérieur des frontières n'ayant eu lieu, exceptionnellement, que plus tard (en 1995).

9. La mise en place d'un gouvernement national au **Cambodge** en 1991 a amené l'OIM à entreprendre plusieurs activités d'urgence, notamment la formation de personnel chargé d'organiser et de surveiller les élections, le retour de 25 experts cambodgiens et un programme psychosocial post-conflit prévoyant une formation en psychiatrie et la fourniture de services de santé mentale à des dispensaires dans tout le Cambodge. Cette activité d'assistance post-

traumatisme a débouché, en 1998, sur un programme pour la réadaptation psychosociale de 11500 enfants ayant souffert de la guerre.

10. L'accord de paix qui, en octobre 1992, a mis fin à la guerre civile au **Mozambique** a ouvert la voie à d'importantes activités d'après-conflit. Dans le cadre de la mission des Nations Unies, l'OIM a organisé le retour et la réintégration de 76 188 ex-combattants et de 82 710 membres de leurs familles. C'est à cette occasion que fut mis sur pied le premier grand service d'information et d'orientation qui devait devenir l'élément central des programmes de démobilisation de l'OIM dans d'autres pays, avec la fourniture, sur le plan local, d'une assistance à la réintégration financée de façon souple et rapide. L'OIM, en coopération avec d'autres organisations internationales, avec 30 organisations non-gouvernementales (ONG) et avec le Gouvernement Mozambicain, a aussi aidé au retour et à la réintégration de 124 127 non-combattants déplacés à l'intérieur des frontières. Dans le cadre d'une des premières opérations de soutien aux élections, l'OIM a enregistré, formé, transporté et rémunéré 32 758 personnes chargées de surveiller les élections. Ces programmes ont été exécutés par l'intermédiaire de dix bureaux provinciaux: c'était la première fois que l'OIM utilisait un réseau de bureaux locaux, comme elle allait le faire souvent par la suite pour ses interventions d'urgence et ses activités d'après-conflit.

11. Les effets du tremblement de terre de 1988, aggravés par les événements politiques survenus dans la région, ont fait que l'**Arménie** a des difficultés chroniques à gérer les situations de crise, en particulier le retour de réfugiés en grand nombre. Dans le cadre de l'appel interinstitutions des Nations Unies pour 1992 et 1993, l'OIM a entrepris un programme très complet de renforcement des capacités qui a débouché sur un projet pluriannuel d'aide aux micro-entreprises.

12. En 1993, l'OIM a réagi au conflit en **Géorgie** en entreprenant un programme analogue de renforcement des capacités, doublé d'un programme d'aide au transport pour les populations vulnérables.

13. En 1994, l'Organisation a aidé au transport de plus de 10 000 p.d.i. en **Somalie** avant que la détérioration des conditions de sécurité ne l'oblige à suspendre ses activités. Elle a ensuite contrôlé les mouvements de p.d.i et incorporé les résultats de ses observations dans la première étude complète sur les p.d.i. (Mogadiscio, novembre 1995).

14. Dans le cadre d'un arrangement *ad hoc* interinstitutions sur le terrain, l'OIM a été chargée de la responsabilité du camp Mugunga à **Goma**, au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo), où 600 000 à 700 000 réfugiés rwandais ont été rassemblés après la chute du Gouvernement rwandais en juillet 1994. Cet arrangement provisoire a duré environ trois mois, au cours desquels l'OIM a lancé des opérations de retour volontaire au Rwanda en coordination avec le HCR. L'OIM a aussi aidé les p.d.i. à rentrer dans leurs villages. Jusqu'à ce que ce programme prenne fin en 1997, l'OIM a aidé environ 1,4 million de réfugiés et de p.d.i. rwandais, utilisant à certains moments entre 135 et 225 camions et autobus.

15. En 1994, l'exode massif de Haïtiens cherchant à gagner les Etats-Unis a amené les Etats-Unis à décider de traiter les demandes d'asile hors du territoire terrestre américain: à bord d'un navire de la base de **Guantanamo**, et à Haïti même. Près de 21 600 Haïtiens ont reçu une aide pour la préparation de leur migration et de leurs documents, et 4 460 Haïtiens à qui avait été accordé le statut de réfugiés ont été accompagnés dans leurs démarches et acheminés vers les Etats-Unis.

16. En 1994 également, l'OIM a entrepris des programmes pluriannuels en vue de la réintégration socio-économique des membres démobilisés des forces armées et de la police (elle a aidé près de 5 500 personnes) et de la stabilisation de la population rurale grâce à 2 300 petits projets de développement communautaire dont ont bénéficié 115 000 personnes de 80 communes sur l'ensemble du territoire de **Haïti**.

17. Pendant la crise de **Tchéchénie** en 1995, l'OIM a non seulement fourni une aide traditionnelle au transport dans une région où les Nations Unies n'avaient pas accès, mais aussi organisé l'hébergement provisoire de 3 400 personnes dans des wagons de chemin de fer transformés et des bâtiments rénovés. Lorsque la situation locale le permettait, l'OIM a aussi aidé les retours volontaires. Parmi d'autres activités, elle a fourni des abris temporaires, du chauffage pour ces abris, de l'eau et des installations sanitaires, une aide d'urgence et une assistance médicale, tout en contribuant au renforcement des capacités. En tout, le programme a aidé, directement ou indirectement, 90 577 p.d.i. tchéchènes.

18. Après l'accord de paix conclu par l'intermédiaire des Nations Unies en **Angola** en 1995, l'OIM, en coopération avec les Nations Unies, a organisé le retour et la réintégration d'ex-combattants de l'UNITA (surtout des mineurs au début) et de p.d.i. (en accordant une attention spéciale aux groupes vulnérables). Une assistance médicale a été fournie (partiellement en coordination avec l'UNICEF) aux particuliers ainsi qu'aux régions dans lesquelles ils retournaient. Les combattants démobilisés ont bénéficié des services d'information, de conseil et d'orientation de l'OIM, ils ont reçu des kits individuels de réintégration et, avec leurs communautés, ils ont bénéficié de programmes communautaires d'effet rapide.

19. Lorsqu'un accord de paix eut mis fin à la guerre civile au **Mali** en 1995, l'OIM, en coopération avec le PNUD et l'OIT, s'est chargée de payer les soldats démobilisés et elle les a aidés à se réintégrer dans la société civile. Grâce à plus de 200 projets générateurs de revenus, environ 2 690 ex-combattants ont pu être aidés avec leurs familles.

20. L'accord de paix conclu en 1996 entre le Gouvernement **philippin** et le Front national de libération Moro a amené l'OIM, en coopération avec le PNUD, à mettre sur pied et à faire fonctionner un service mobile d'information, d'orientation et d'assistance communautaire qui a aidé les ex-combattants et leur famille dans leur réintégration pacifique à la vie civile dans 14 provinces. Le projet a permis de concevoir un logiciel de gestion de l'information détaillée qui a aussi aidé les autres organismes internationaux et nationaux prestataires de services.

21. La fin de la guerre civile au **Guatemala** en décembre 1996, après 36 ans d'hostilités, a permis à l'OIM de préparer des terres arables en vue du retour et de la réintégration des réfugiés, de faire des enquêtes auprès des p.d.i. pour connaître leurs besoins dans le cadre de leur réintégration et de démobiliser et réintégrer les membres de la guérilla et de la police militaire. Ces programmes pluriannuels ont démarré en 1996.

22. L'intervention de l'Organisation à la suite de l'ouragan Mitch au **Honduras** (1998) a surtout consisté à construire des abris provisoires dans le pays pour 6 500 personnes dont les maisons avaient été détruites, ce qui leur a évité d'avoir à s'éloigner.

23. La crise du **Kosovo** en 1999 a exigé des interventions diversifiées et complexes pour lesquelles l'Organisation a fait application de l'expérience qu'elle avait acquise dans des situations d'urgence au cours de la décennie, et qui ont impliqué une coopération étroite non seulement avec les organismes des Nations Unies et les ONG, mais aussi avec les autorités militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) constituant la Force de maintien de la paix au Kosovo (KFOR). L'essentiel de cette assistance concernait les transports. L'OIM a fait mettre au point une base de données spéciale pour l'évacuation de réfugiés de l'ex-République yougoslave de Macédoine, pour fournir des informations essentielles aux autres organisations et aux pays offrant un refuge aux Kosovars. L'évacuation de 74 448 Kosovars vers des pays tiers et le retour volontaire de 77 212 Kosovars venant de 31 pays d'accueil ont mis les opérations de l'OIM au centre de cette crise. A la demande de l'ONU et de la KFOR, l'Organisation a conçu et mis en oeuvre un programme de réinsertion destiné aux anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo (ALK) qui n'avaient pas été intégrés dans la police. S'inspirant du service d'information et d'orientation utilisé au Mozambique et du service mobile d'assistance communautaire, d'information et d'orientation mis en oeuvre aux Philippines, l'OIM a mis sur pied le service d'information, de conseil et d'orientation (ICRS). Elle a enregistré plus de 17 000 anciens membres de l'ALK, et conseillé plus de 10 000 d'entre eux dans la recherche d'un emploi, y compris dans le cadre d'environ 200 projets financés par le fonds de réintégration de ce programme. Plus de 4 500 anciens membres de l'ALK ont aussi été formés par l'OIM en vue de trouver un emploi au sein du Corps de Protection du Kosovo, qui est un organisme de défense civile. L'OIM s'est occupée de faire soigner 111 Kosovars dans 14 pays différents, elle a mis sur pied des services médicaux locaux pour limiter les besoins d'évacuation médicale, et elle conçu et mis en oeuvre un programme d'un an destiné à former du personnel capable de fournir un soutien psychosocial aux victimes de traumatismes.

24. Avant qu'éclate la crise du **Timor oriental** à la fin de 1999, l'OIM avait déjà organisé le référendum sur l'avenir du territoire auprès des Timorais de l'Est dispersés à l'étranger, sauf en Australie. Après la mise en place de l'administration des Nations Unies, l'OIM, en coopération avec le HCR, a commencé à organiser le retour de ceux qui s'étaient réfugiés au Timor occidental après l'éruption des violences. A ce jour, plus de 150 000 Timorais de l'Est sont rentrés chez eux. Outre les transports, l'OIM a organisé et assuré le retour et la réintégration des ex-combattants par un réseau de bureaux locaux, qui ont géré des programmes à effet rapide au bénéfice des personnes rapatriées et de leurs communautés. Un modeste programme de retour de la main-d'oeuvre qualifiée du Timor a aussi été exécuté.

25. Appuyant les efforts du Gouvernement et de la société civile de **Colombie** pour atténuer les multiples conséquences du conflit intérieur qui se poursuit dans ce pays, l'OIM a lancé en 2000 et en 2001 plusieurs programmes visant à améliorer l'assistance aux communautés et groupes de population touchés par la guerre, en donnant la priorité aux p.d.i. ainsi qu'aux personnes vulnérables dans les principales villes d'accueil, dans le cadre d'un programme d'après-crise qui comporte des activités dans les secteurs suivants: création de revenus, santé, éducation, infrastructure sociale et organisation communautaire. De même, l'OIM travaille à construire des capacités institutionnelles pour faire face aux besoins des enfants ex-combattants sur le plan médical, éducatif et juridique et du point de vue de la réintégration. Au niveau communautaire, l'OIM appuie aussi les initiatives prises par la société civile pour promouvoir la paix, travailler à la réconciliation, favoriser le dialogue et la prise de conscience. Elle a établi six bureaux extérieurs pour l'exécution de ces programmes, dont bénéficient directement plus de 200 000 Colombiens.

26. Pour aider les communautés vulnérables du nord de l'**Equateur** et développer en même temps leurs capacités d'absorption en cas de mouvements à travers la frontière sud de la Colombie, l'OIM a établi trois bureaux extérieurs dans les provinces septentrionales de l'Equateur et elle a démarré ses activités en 2001. Elle oeuvre directement au bénéfice de 100 000 personnes environ, pour améliorer leurs conditions de vie par des projets concernant les infrastructures de production, d'adduction d'eau et d'assainissement, et par des initiatives visant à renforcer les organismes de la société civile partout dans la région.

27. Sur la demande du HCR, l'OIM a assuré le transport par mer des ressortissants de la **Sierra Leone** réfugiés en **Guinée** qui sont retournés volontairement dans leur pays en décembre 2000. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies et le Gouvernement de la Sierra Leone lui ont demandé d'organiser le transport d'urgence des p.d.i. sierra léoniens vers leur village d'origine ou vers des lieux désignés par la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et le Gouvernement comme nouveaux sites d'installation. Jusqu'ici, plus de 96 000 réfugiés et p.d.i. ont reçu une assistance. L'exécution par l'OIM d'un programme pour le retour et la réintégration des combattants démobilisés a été approuvée récemment.

28. Le tremblement de terre qui s'est produit en 2001 au **Gujarat**, en Inde, a laissé sans abri des centaines de milliers de personnes, y compris des travailleurs migrants employés dans la production de sel. L'OIM a fourni un hébergement provisoire à 9 610 de ces victimes.

29. La détérioration de la situation des p.d.i. en **Afghanistan** a eu pour conséquence que l'OIM s'est massivement réengagée dans ce pays à la demande de l'ONU. Pendant la plus grande partie de l'année 2001, ses activités ont surtout consisté à s'occuper des p.d.i. à l'ouest et au nord du pays. L'Organisation a aussi jeté les bases de l'assistance au retour et à la réintégration des p.d.i. et des réfugiés en 2002, du retour des Afghans ayant les qualifications professionnelles nécessaires pour aider à la reconstruction de leur pays, et du renforcement des capacités au niveau régional pour faciliter le retour et la stabilisation de la population.

30. Comme le montrent les exemples qui précèdent, les activités de plus en plus nombreuses qu'entreprend l'OIM pour faire face aux situations de crise et d'après-conflit représentent une part importante des programmes de l'OIM imputés sur la partie du budget consacrée aux opérations (voir annexe III). Ces activités, qui ont presque toutes été menées dans le monde en développement et dans des pays où l'OIM n'était pas ou n'était guère représentée, ont souvent débouché sur des programmes ne répondant pas à une situation de crise, amenant l'OIM à s'implanter là où elle était absente. Les activités d'urgence et d'après-conflit ont sensiblement contribué à la croissance de l'Organisation, par les programmes qu'elles amènent à créer et qui souvent se poursuivent une fois l'urgence passée. Les recettes générales provenant des opérations d'urgence font partie intégrante des revenus discrétionnaires et elles ont été importantes pour l'Organisation pendant les années de croissance nominale zéro de la partie administrative du budget.

Le contenu du programme d'activités d'urgence et d'après-conflit

31. Par son expérience des interventions en réaction aux situations d'urgence et d'après-conflit, l'Organisation a acquis des compétences particulières dans les activités suivantes, qui sont toutes, sur le plan conceptuel et sur le plan opérationnel, liées au mandat défini dans la Constitution de l'OIM: gérer le déroulement harmonieux des migrations dans le monde.

- **Aide aux transports** par voie aérienne, terrestre et maritime pour soustraire au danger des groupes de population ou les acheminer dans d'autres pays en vue de leur réinstallation et pour leur permettre de retourner dans leurs foyers lorsque la situation locale le permet.
- **Aide à l'intégration ou à la réintégration** spécialement conçue pour répondre aux besoins de certains groupes (p.d.i., réfugiés, ex-combattants ou personnes ayant des compétences spéciales et recherchées), mais qui profite aussi à la communauté tout entière.
- **Renforcement des capacités** pour doter les administrations locales des compétences nécessaires pour gérer les mouvements de population en situation de crise.
- **Activités de stabilisation de la population** (hébergement et assistance socio-économique à la communauté) visant à réduire la nécessité pour les personnes de quitter leur foyer).
- **Services aux membres de populations dispersées:** organisation du vote à distance et du retour de la main-d'œuvre qualifiée.
- **Assistance médicale** aux mouvements de population, à l'évacuation sanitaire lorsqu'un traitement spécial est nécessaire et au renforcement des capacités en matière de soins d'urgence, pour que l'évacuation soit moins souvent nécessaire.
- **Programmes psychosociaux** pour traiter les traumatismes d'après-conflit.
- **Enregistrement, recensement et traitement des dossiers** des migrants. Le programme MiMOSA (Management and Operational Systems Application), comportant une base de données qui recueille les données biographiques concernant les individus et les familles, et les transmet selon les besoins à l'OIM ou aux autres programmes institutionnels, sera pleinement opérationnel dans tous les bureaux extérieurs de l'OIM d'ici au mois d'octobre 2002.

32. L'OIM est maintenant bien placée pour offrir ces types d'assistance dans les situations de crise et d'après-conflit dans le monde entier. Sa coopération étroite avec le système des Nations Unies dans le cadre du Comité permanent interinstitutions (IASC) et sa participation à l'Appel global interinstitutions en réaction à des situations de crise complexes font que ses activités sont bien coordonnées avec celles d'autres organisations et qu'il n'y a pas de doubles emplois. Et surtout, l'Organisation a acquis l'expérience et le personnel nécessaires pour répondre rapidement et de manière efficace aux besoins en matière de migration des personnes déplacées, dans les situations de crise et d'après-conflit.

Annexe I

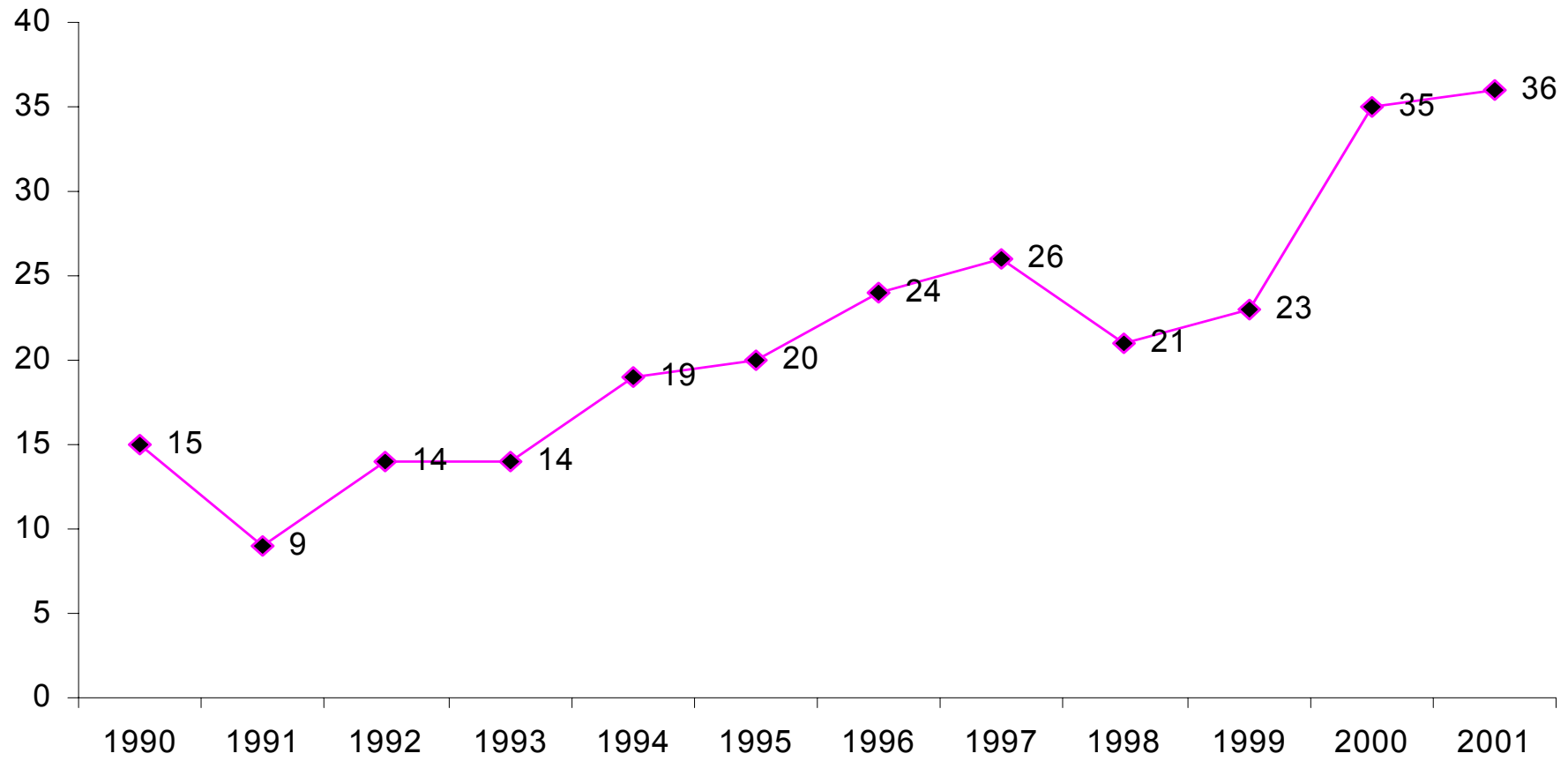
Principales interventions de l'OIM dans des situations d'urgence et d'après-conflit (1990-2001)

Pays / Région	Type d'assistance	Période	Total des fonds reçus (en USD)	Bénéficiaires (directs et indirects)	Par personne (en USD)
Afghanistan	Transport de retour, évacuation médicale, retour de ressortissants qualifiés	1990-1999	16.1 millions	299,978	53.8
Région du Golfe (GEP 1)	Transport de retour, assistance médicale	1990-1991	70.0 millions	214,961	325.6
Nord de l'Iraq (GEP 2)	Transport de retour, assistance médicale	1991-1992	38.0 millions	740,415	51.3
Ex-Yougoslavie	Évacuation, retour, réintégration, réinstallation, regroupement familial, évacuation médicale, retour de ressortissants qualifiés, renforcement des capacités, Commission des biens immobiliers, relèvement économique	1992-2001	43.8 millions	457,680	95.8
Mozambique	Transport, démobilisation et réintégration, rapatriement des réfugiés, assistance aux p.d.i., assistance médicale, aide logistique, soins de santé communautaires	1992-1996	39.0 millions	500,262	78.0
Tadjikistan	Renforcement des capacités, retour, assistance aux p.d.i.	1992-1998	2.2 millions	34,557	63.7
Arménie	Renforcement des capacités, coopération technique	1993-1999	2.8 millions	30,000	93.3
Géorgie	Renforcement des capacités, assistance aux p.d.i.	1993-1999	3.8 millions	40,300	94.3
Goma	Gestion de camp, transport, aide logistique	1994-1995	3.4 millions	239,547	14.2
Rwanda	Transport de retour, aide logistique, assistance aux p.d.i.	1994-1997	14.1 millions	1,409,076	10.0
Cambodge	Soins de santé mentale communautaires, assistance aux veuves de guerre	1994-1999	1.8 million	132,000	13.6
Guantanamo	Traitement extraterritorial des demandes d'asile	1994	2.1 millions	26,317	79.8
Haïti	Réintégration des militaires démobilisés, gestion des affaires communales, assistance aux p.d.i.	1994-1998	22.2 millions	220,500	100.7
Somalie	Assistance aux p.d.i.	1995-1996	0.3 million	10,000	30.0
Tchéquie	Évacuation, hébergement, chauffage, secours, assistance médicale, eau et assainissement, retour, renforcement des capacités	1995-1996	4.3 millions	90,577	47.5
Azerbaïdjan	Renforcement des capacités, coopération technique	1995-1999	1.4 million	30,000	46.7
Angola	Démobilisation, retour et réintégration, enquête sur les p.d.i. et assistance aux p.d.i., soins de santé communautaires	1995-1998	25.8 millions	276,348	93.4
Mali	Démobilisation et réintégration, micro-projets	1996-1997	0.6 million	13,450	44.6
Bosnie-Herzégovine	Vote à l'étranger, vote dans le pays	1996-1999	7.5 millions	614,174	12.2
Guatemala	Recensement et enquête, démobilisation et réintégration, hébergement, services sociaux, développement rural, renforcement des capacités locales, assistance aux p.d.i.	1996-2001	18.1 millions	382,840	47.3
Philippines	Service mobile d'information et d'orientation, assistance communautaire	1998-1999	1.1 million	25,000	44.0
Honduras	Hébergement, eau, assainissement, trousse d'urgence, aide logistique	1998-1999	5.6 millions	59,000	94.9
Kosovo	Enregistrement, évacuation, retour et réintégration, démobilisation et réintégration, évacuation médicale, renforcement des capacités, information et orientation, soutien psychosocial après traumatisme, élections municipales et législatives	1999->>>	111.3 millions	1,450,562	76.7
Timor oriental	Vote à distance	1999	1.3 million	6,220	210.9
Timor (oriental et occidental)	Transport de retour, retour de ressortissants qualifiés, démobilisation et réintégration, projets d'assistance communautaire, administration des frontières	1999->>>	17.0 millions	274,820	61.7
Colombie	Initiatives de paix, démobilisation et réintégration (enfants soldats), information, soutien psychosocial, assistance aux p.d.i., assistance aux communautés d'accueil	2000->>>	7.2 millions	167,997	42.9
Guinée / Sierra Leone	Retour des réfugiés, assistance aux p.d.i.	2000->>>	5.8 millions	96,422	60.2
Gujarat (Inde)	Hébergement d'urgence	2001	0.5 million	9,610	52.0
Afghanistan	Assistance aux p.d.i., retour, réintégration	2001->>>	16.2 millions	350,000	46.3
			483.3 millions	8,202,613	58.9

Note: Certains projets sont toujours en cours. Les fonds ont été intégralement reçus, mais le nombre des bénéficiaires devrait encore augmenter.

Annexe II

**Nombre de donateurs contribuant aux programmes d'urgence et d'après-conflit de l'OIM
(1990 – 2001)**



Annexe III

Part des programmes d'urgence et d'après-conflit de l'OIM dans le total des dépenses relatives aux opérations (1990 – 2001)

En haut: – Total des opérations de l'OIM
 En bas: – Programmes d'urgence et d'après-conflit de l'OIM (*grandes et petites interventions*)

